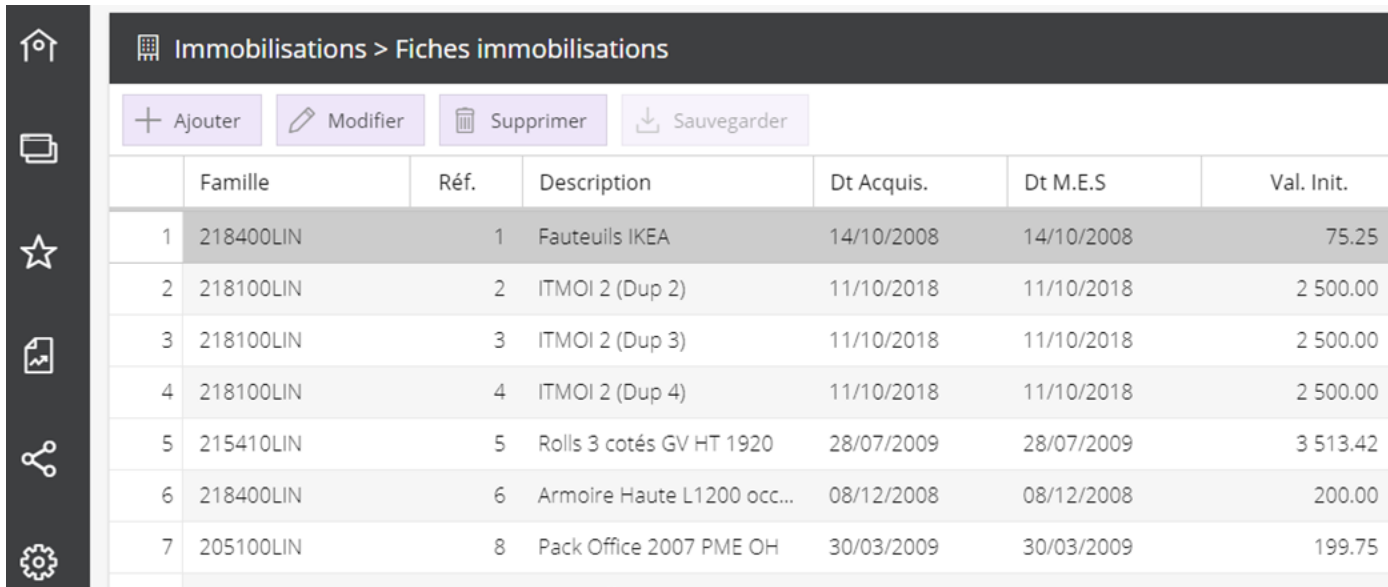


# Créer une immobilisation

1. Sélectionnez le menu **Immobilisations > Fiches immobilisations**.



	Famille	Réf.	Description	Dt Acquis.	Dt M.E.S	Val. Init.
1	218400LIN	1	Fauteuils IKEA	14/10/2008	14/10/2008	75.25
2	218100LIN	2	ITMOI 2 (Dup 2)	11/10/2018	11/10/2018	2 500.00
3	218100LIN	3	ITMOI 2 (Dup 3)	11/10/2018	11/10/2018	2 500.00
4	218100LIN	4	ITMOI 2 (Dup 4)	11/10/2018	11/10/2018	2 500.00
5	215410LIN	5	Rolls 3 cotés GV HT 1920	28/07/2009	28/07/2009	3 513.42
6	218400LIN	6	Armoire Haute L1200 occ...	08/12/2008	08/12/2008	200.00
7	205100LIN	8	Pack Office 2007 PME OH	30/03/2009	30/03/2009	199.75

2. Cliquez sur **<Ajouter>**. La fenêtre suivante apparaît :

Immobilisations
↗ ✕

← Général
Calcul
Traitements
Sortie
Historique
Plan d'amortissements
Exe →

Famille d'immobilisation:

Référence:\*

Référence Compl.:

Libellé:\*

Etablissement:

Date d'acquisition:\*

Date de mise en service:

Valeur d'acquisition:\*

Montant de la TVA récupérable:

Valeur Résiduelle:

Quantité:

Origine de l'immobilisation:

Base comptable:

Affectation:

Facture:

Fin de l'amortissement comptable:

Fin de l'amortissement fiscal:

3. Complétez les informations de l'onglet **[Général]**. Il est important de noter les précisions suivantes :

- **[Famille d'immobilisation]** : sélectionner une famille (pour le paramétrage des familles, voir Fiche technique - Paramétrer les immobilisations),
- **[Libellé]** : saisie de nom de l'immobilisation,
- **[Établissement]** : permet de choisir l'établissement auquel l'immobilisation est affectée. Cette information est obligatoire, en particulier pour la génération des écritures.
- **[Date d'acquisition]** : cette date est définie par l'utilisateur. Elle sert de date de début de calcul du plan d'amortissement si la méthode de calcul est différente de la méthode fiscale (généralement, la méthode de calcul est : dégressif).
- **[Date de mise en service]** : par défaut, elle correspond à la date d'acquisition mais elle peut être modifiée. Cette date est utilisée comme date de début pour le plan d'amortissement, sauf dans le cas présenté ci-avant.
- **[Valeur d'acquisition]** : correspond à la valeur d'origine de l'immobilisation, même lors d'une reprise d'actifs ou d'un transfert,
- **[Valeur résiduelle]** : estimation de la valeur que doit avoir l'immobilisation à la fin de la durée de l'amortissement. En cas de révision, la valeur résiduelle ne peut être forcée au-delà de la valeur comptable nette au début de l'exercice de révision,

- **[Origine de l'immobilisation]** : méthode d'acquisition de l'immobilisation. La valeur renseignée par est « neuf ». A noter que la valeur sélectionnée dans ce champ aura un impact sur la base et la date de calcul du plan d'amortissement. Six valeurs sont disponibles :
    - Neuf,
    - Apport,
    - Occasion,
    - Transfert,
    - Reprise,
    - Crédit-bail.
4. Complétez ensuite l'onglet **[Calcul]**. Les champs de cet onglet sont en bonne partie, complétés par les options de la famille d'immobilisation. Cependant, ils sont modifiables.

Il est important de noter les précisions suivantes :

- **[Méthode économique]** : méthode de calcul économique. Sept valeurs sont disponibles :
  - Linéaire : il s'agit de la valeur sélectionnée par défaut,
  - Dégressif,
  - SYD « Sum of the Year Digits » : il s'agit d'une autre méthode dégressive,
  - Progressif : méthode inverse de SYD,
  - Non amortissable,
  - Unité d'œuvre,
  - Frais titres participations.
- **[Taux économique]** : il est calculé automatiquement lors du calcul d'amortissements.
- **[Fiscal identique à l'économique]** : si cette case est cochée, le calcul du plan d'amortissements fiscal se fera avec les mêmes règles que le plan économique.
- **[Réintégration fiscale]** : si la case est cochée, le plan dérogatoire sera nul et ce même si les méthodes de calcul fiscal et économique diffèrent. L'amortissement fiscal sera quand même calculé dans le but de le traiter de manière extracomptable.

- **[Méthode fiscale]** : méthode de calcul fiscal. Cette méthode est active si la case **[Fiscal identique à l'économique]** n'est pas cochée. Quatre valeurs sont disponibles :
  - Linéaire,
  - Dégressif,
  - Immédiat : dans ce cas, l'immobilisation est amortie fiscalement en une fois pour sa totalité, à sa date d'acquisition.
  - Non amortissable.
- **Déduction except. en faveur de l'invest** : si vous cochez la case, alors le champs **Pourcentage de la déduction** s'alimente automatiquement avec le montant de 40% par défaut, mais il est possible de saisir un taux entre 20 et 60 %.

5. Compléter si besoin l'onglet **[Traitements]**.

Il est important de noter les précisions suivantes :

- **[Immobilisation parente]** : cette zone est en lecture seule suite au calcul du plan. Elle est utilisée dans 3 cas :
  - Les composants : à renseigner manuellement lors de la création des composants.
  - Le fractionnement : renseignée automatiquement lors du fractionnement.
  - Le transfert d'établissement : renseignée automatiquement lors du transfert.
- **[Modification de base]** : n'utiliser cette zone que lorsque l'utilisateur souhaite modifier la base comptable d'une immobilisation dont l'amortissement a déjà commencé. Cette modification est signée : le montant est négatif s'il s'agit d'un avoir et il est positif s'il s'agit d'une réévaluation du bien. Cette modification est toujours considérée comme effective au début de l'exercice fiscal où elle est faite.
- **[Base révisée]** : par défaut, il s'agit de la base comptable. Toutefois, cette valeur est automatiquement modifiée lors d'une dépréciation ou lors d'une révision de la méthode de calcul économique. Cette zone est en lecture seule.
- **[Dépréciation en cours]** : zone en lecture seule qui cumule les dépréciations en cours.
- **[Compte d'immobilisation]** : compte 20 à 27,

- **[Compte d'amortissements]** : compte 28,
- **[Compte de dépréciation]** : compte 29.
- **[Compte de dotation]** : compte 681.

6. Compléter, si besoin, l'onglet **[Sortie]**.

Il est important de noter les précisions suivantes :

- **[Date de sortie]** : date à laquelle la cession ou la sortie du bien est effective.
- **[Motif]** : raison de la sortie du bien. Cinq valeurs sont disponibles :
  - Rebut avec amortissements exceptionnels (cela concerne la génération des écritures : si ce motif est choisi, alors l'écriture de dotation inclura la totalité de la VNC restante).
  - Vente,
  - Rebut,
  - Vol,
  - Transfert.
- **[Montant de la cession HT]** : concerne uniquement le motif « vente ».
- **[Taux de la TVA collectée]** : sélection de l'objet TVA (avec ses comptes et taux) dans le cas d'une vente.

7. Cliquer sur **<Ok>** pour sauvegarder les informations

Le message de confirmation suivant apparaît :



8. Cliquer sur **<Ok>**.

Le plan d'amortissement est généré.

### Gestion de l'analytique pour les écritures d'immobilisation :

- Prérequis : paramétrage de l'analytique sur le dossier via les actions suivantes :
  - Cocher la case **[Gestion de l'analytique]** depuis le menu **Configuration> Comptabilité**.
  - Créer les axes analytiques à partir du menu **Comptabilité> Analytique> Axe analytique**.
  - Créer les sections analytiques puis les associer à un axe à partir du menu **Comptabilité> Analytique> Section analytique**.
  - Vérifier/paramétrer le caractère « ventilable » sur les comptes souhaités à partir du menu **Comptabilité> Plan de comptes**.

Pour plus d'informations sur le paramétrage de la comptabilité analytique, voir Fiche technique - Comptabilité analytique.

- Depuis une fiche immobilisation (**Immobilisations> Fiches immobilisations**), définir pour chaque axe paramétré, les sections analytiques et leur taux (en pourcentage) de ventilation.

Axe Mag	Description	Ventilati...
1	MAGDEF	40.00
2	MAGPAR	60.00

- Toujours depuis le menu **Immobilisations> Fiches immobilisation**, cliquer sur **Action> Génération des écritures**.
- Aller en **Comptabilité> Saisie** puis constater la génération des écritures :

46	31/12/2018	1	28154100	Génération ...	Ecriture de dotation aux amortissements comptables - 169
47	31/12/2018	1	68111000	Génération ...	Ecriture de dotation aux amortissements comptables - 228
48	31/12/2018	1	28051000	Génération ...	Ecriture de dotation aux amortissements comptables - 228